

Décision prise dans le cadre de la délégation du conseil d'administration,

LE PRESIDENT,

- Vu le code de l'Éducation, notamment ses articles L.712-2 et L.712-3 ;
- Vu le décret 2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine ;
- Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du président de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017 ;
- Vu la délibération du conseil d'administration de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017 portant délégation au Président,

DECIDE

Article 1

Les tarifs de location des locaux sportifs ainsi que le montant des cautions pour prêt de matériel pour l'année Universitaire 2021-2022 sont fixés selon les modalités en annexe.

Article 2

La présente décision entrera en vigueur à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur.

Article 3

Le directeur général des services et l'Agent comptable de l'Université de Lorraine sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera affichée à la Présidence et dans les locaux de la faculté des Sciences du sport, et publiée sur le site internet de l'Université.

Nancy, le 12 octobre 2021



Pierre MUTZENHARDT

Affiché à la Présidence et transmis au Recteur, Chancelier des Universités le

19 OCT. 2021

**TARIF DE LOCATION DES LOCAUX SPORTIFS
ANNEE UNIVERSITAIRE 2021-2022**

Education Nationale / Associations

	UTILISATION PONCTUELLE				UTILISATION SEMESTRIELLE (hors vacances universitaires - 15 semaines -)				UTILISATION ANNUELLE (hors vacances universitaires - 30 semaines -)			
	Créneau 1 heure	Créneau 2 heures	Créneau demi-journée (max. 4,5 h)	Créneau journée (max. 10 h)	Créneau 1 heure	Créneau 2 heures	Créneau demi-journée (max. 4,5 h)	Créneau journée (max. 10h)	Créneau 1 heure	Créneau 2 heures	Créneau demi-journée (max. 4,5 h)	Créneau journée (max. 10 h)
	Grande Salle - Gymnase	20 €	30 €	75 €	150 €	250 €	375 €	750 €	1 500 €	500 €	750 €	1 500 €
Salle de Gymnastique (*)	20 €	30 €	75 €	150 €	250 €	375 €	750 €	1 500 €	500 €	750 €	1 500 €	3 000 €
Salle de Judo	17 €	25 €	60 €	120 €	200 €	300 €	500 €	1 000 €	400 €	600 €	1 000 €	2 000 €
Salle de Danse	17 €	25 €	60 €	120 €	200 €	300 €	500 €	1 000 €	400 €	600 €	1 000 €	2 000 €

Autres

	UTILISATION PONCTUELLE				UTILISATION SEMESTRIELLE (hors vacances universitaires - 15 semaines -)				UTILISATION ANNUELLE (hors vacances universitaires - 30 semaines -)			
	Créneau 1 heure	Créneau 2 heures	Créneau demi-journée (max. 4,5 h)	Créneau journée (max. 10 h)	Créneau 1 heure	Créneau 2 heures	Créneau demi-journée (max. 4,5 h)	Créneau journée (max. 10h)	Créneau 1 heure	Créneau 2 heures	Créneau demi-journée (max. 4,5 h)	Créneau journée (max. 10 h)
	Grande Salle - Gymnase	30 €	45 €	125 €	250 €	350 €	525 €	1 250 €	2 500 €	700 €	1 050 €	2 500 €
Salle de Gymnastique (*)	30 €	45 €	125 €	250 €	350 €	525 €	1 250 €	2 500 €	700 €	1 050 €	2 500 €	5 000 €
Salle de Judo	25 €	37 €	100 €	200 €	300 €	450 €	1 000 €	2 000 €	600 €	900 €	2 000 €	4 000 €
Salle de Danse	25 €	37 €	100 €	200 €	300 €	450 €	1 000 €	2 000 €	600 €	900 €	2 000 €	4 000 €

(*) en cas d'utilisation de matériels (pour gymnastes confirmés), le tarif sera multiplié par 4.

Les tarifs affichés sont hors taxes. Il convient d'y ajouter un taux de TVA à 20 %

Le tarif appliqué comprend 64 % de redevance de location et 36 % de charges.

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA
REUNION DU CONSEIL DE GESTION
DE LA FACULTE DES SCIENCES DU SPORT-UFR STAPS
DU 7 OCTOBRE 2021

.../...

VII.- MONTANT DES CAUTIONS POUR PRET DE MATERIEL – Année 2021-2022 -

Le montant des cautions pour prêt de matériel est fixé, ainsi qu'il suit, pour l'année universitaire 2021-2022 :

DESIGNATION	MONTANT
Matériel pour pratique sportive	
Maillot de Rugby	45 €
Tenue Rugby Fille (Casque-Protection-Maillot)	111 €
Judogi	50 €
Tenue de gym	60 €
Matériel Audiovisuel, Informatique et/ou Scientifique	
Dictaphone numérique	50 €
Matériel d'acquisition et de traitement de données scientifiques	500 €

Les membres du Conseil de Gestion émettent un avis favorable à l'unanimité, à cette proposition.

.../...

Pour extrait conforme,

Nancy, le 11 octobre 2021

La Directrice
de la Faculté des Sciences du Sport-UFR STAPS,

La Directrice

Michèle SCHWARTZ-MEREY

